

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

# DRÔME ARDÈCHE FOOT

*Procès Verbaux*





PROCÈS-VERBAL N° 8

REUNION DU 20/11/2017

**Présidence** : M. Laurent JULIEN.

**Présents** : MM. Gérard FANTIN, Gérard GIRY, Dominique REY

INFORMATIONS

*Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

DOSSIER N° 20

**Match n° 19219558130, FC TURQUOISE 1 / AS FCV VALENCE 1, Seniors D5, poule D du 22/10/2017**

Attendu les rapports du Président et capitaine du club de FC Turquoise et celui du club de l'AS FCV Valence 1 relatant tous deux les faits d'abandon de terrain par l'équipe de l'AS FCV Valence en fin de deuxième mi-temps alors que le score était de 3 à 1 pour le FC TURQUOISE.

La commission donne match perdu par pénalité à l'AS FCV Valence ;

FC Turquoise : 3 points, 3 buts

AS FCV Valence : - 1 (moins) point ; 0 but

Le club de AS FCV Valence est amendé de 123,10 € pour abandon de terrain

DOSSIER EN ATTENTE

Match Féminines à 8, ROMANS PS / CLERIEUX ST BARDOUX, poule B du 14/11/2017

**Laurent JULIEN**

**Gérard FANTIN**



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°17  
REUNION du 16 et 20 Novembre 2017

**Président :** Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

**Présents :** Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, André GALLICE, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME.

### A L'ATTENTION DES CLUBS

**Le week-end, en cas de match reporté pour quelques raisons que ce soit, vous avez obligation de prévenir la permanence sportive.**

### D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Match 19400057 ROMANS SC – SARRAS ST VALLIER du 5 novembre 2017 transmis à la commission des règlements pour vérification des licences de ROMANS SC.

### D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Match SAVASSE – OL SAINT MONTAN 2: match perdu par pénalité à l'équipe de SAVASSE pour non utilisation récurrente de la FMI. Article 76 des règlements sportifs.

### D5 ET CONTROLE FEUILLES DE MATCHS

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

### D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

Les engagements en 1ere phase sont clos. Engagement possible en 2<sup>ème</sup> phase à partir de fin janvier 2018

### COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable:

Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

## FOOT DIVERSIFIE

### Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

### **INFORMATION :**

La réunion organisée par le District à propos de la feuille de match informatisée (FMI) Se déroulera mardi 28 novembre 2017 à 19h.

La présence de deux dirigeants est obligatoire.

La FMI sera à utiliser dès la semaine suivante.

Après plusieurs plaintes d'arbitres, la commission de désignation des délégués enverra l'un de ses membres sur le match AS PORTUGAISE VALENCE / CFE TOULAUD du vendredi 24 novembre 17 aux frais du club AS PORTUGAISE VALENCE.

## VETERANS

### Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

**Pour rappel tous les joueurs participant au championnat vétérans doivent posséder une licence.**

**Tous les participants à un match doivent figurer sur la feuille de match.**

**La responsabilité du Président du club est engagée. Des contrôles seront effectués.**

**Les feuilles de match doivent impérativement être scannées et envoyées par mail à l'adresse du District, sous 48 heures. (district@drome-ardeche.fff.fr)**

## FUTSAL

### Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

### **Coupe Nationale Futsal**

Le tirage du deuxième tour a eu lieu au siège de la Ligue le 16/10/2017

- CHATUZANGE le GOUBET- VALENCE FC5 le 30/10/2017 à 20H00.
- BOURG les VALENCE FS –US GLE Arménienne VIENNE le 31/10/2017 à 20h50.
- USPR –BBRM le 02/11/2017 à 21H00.



**PROCÈS-VERBAL N°15**

Réunion du 17/11/17

**Présents :** Roselyne LAULAGNET, Sylvain BOUCHARDON, Philippe AUBERT, Flavie CHANAS, Claude BRESSON, Robert ASTIER

**INFORMATIONS AUX CLUBS**

**Feuilles de matchs**

*Les feuilles de matchs du foot à 11 (catégories sans FMI) doivent être envoyées comme par courrier dès le lundi.*

Seules les feuilles de matchs des U 15 garçons à 8, U 15 filles, U 13 , U 11 et les fiches bilan des plateaux U 7 et U 9 doivent être scannées et envoyées à la nouvelle adresse Mail :

[competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Seules les fiches bilan U 7 et U 9 peuvent être envoyées groupées. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés.**

Pour les U 13 et U 15 à 8 garçons et U 15 filles vous devez coller l'étiquette à récupérer sur footclubs.

Les autres feuilles doivent être complétées convenablement. Ecrivez en noir.

Scannez les documents sous format PDF avec adobe acrobat pour faciliter leur exploitation.

En U 15 et U 13 , il est obligatoire d'enregistrer les résultats pour le lundi midi.

**Modifications de calendriers**

Vous pouvez par footclubs faire vos demandes de modifications de jour ou d'horaire des matchs

La réponse des clubs sollicités doit être impérativement donnée **12 jours avant la date du match.**

**ENTENTES**

Roselyne LAULAGNET – Port : 06.11.15.53.93

**TOURNOIS**

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**CATEGORIE U 9 et U 7**

Responsable :

Sylvain BOUCHARDON : Port : 06.71.05.96.54 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les poules sont disponibles sur le site rubrique « documents ».

Pour tous renseignements contactez Sylvain Bouchardon et envoyez vos demandes par mail.

Les plateaux U 9 peuvent se dérouler le matin et les plateaux U 7 l'après midi si toutes les clubs de la poule sont d'accord.

**Tous les joueurs et les éducateurs doivent être licenciés.**

**Le club organisateur doit obligatoirement scanner la fiche bilan et l'envoyer à la nouvelle adresse mail.**

**Le règlement est disponible sur le site rubrique documents**

### **Préparation 2<sup>ème</sup> phase**

Si vous souhaitez modifier votre nombre d'équipes engagées ou changer de poule pour la phase printemps envoyez un mail à la Commission des Jeunes à la nouvelle adresse avant le 20 décembre.

#### *Prochains plateaux*

- U 7 et U 9 le 02/12/17

## CATEGORIE U11

### Responsable :

Philippe Aubert - Port: : 06 80 92 81 87 - Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **RAPPEL IMPORTANT :**

***Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. A compter des plateaux du 11/11/2017, le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.***

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

### Feuille de matchs :

**A compter de la saison 2017-18, les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)**

**Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.**

Les feuilles de match sont disponibles sur le site du District en rubrique

« DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS COMPETITIONS ».

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

**Calendriers :** Les calendriers actualisés sont disponibles sur le site du District en rubrique PRATIQUE/FOOT D'ANIMATION.

RAPPEL : Lorsque le club recevant est un exempt c'est le premier club visiteur identifié qui devient club support du plateau.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement l'accord de tous les clubs participants.

*Prochains plateaux : Samedi 25 Novembre 2017.*

## CATEGORIE U13

### Responsable :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32 Feuilles de matchs

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Matches en retard**

Toutes les rencontres devront impérativement être jouées pour le mercredi 20 décembre  
N'oubliez pas de prévenir la Commission des Jeunes des dates choisies pour ces reports.

### **Coupe U 13 à 8**

Le 3ème tour de la coupe U 13 garçons (tour de cadrage) aura lieu **le 02 décembre à 14h30.**

*8 équipes tirées au sort sont exemptes :*

BOULIEU LES ANNONAY 1, SALAISE SANNE 1, RHONE CRUSSOL 1, NORD  
DROME 2 , FC PEAGEOIS, CRUAS 1, VALLON PONT D'ARC 1, LE CHEYLARD

La 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau.

*Le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule pour tout changement d'horaire.  
Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.*

**Avant chaque plateau, effectuer l'épreuve de jonglage ; cette épreuve est obligatoire.**

**Les équipes qui ne font pas l'épreuve de jonglage ne peuvent pas participer au plateau.**

50 contacts des pieds sans surface de rattrapage, départ libre (sol ou à la main)

20 têtes

Chaque joueur a droit à 2 essais

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match jonglent

Le total **des 8 meilleurs** est pris en compte pour chaque équipe

La comptabilité est faite par les joueurs de chaque équipe en présence des éducateurs : les n° 1 ensemble, n° 2 ensemble.....

En cas d'égalité à la fin du plateau, **l'équipe qui a le plus grand total aux jongles est déclarée vainqueur.**

**ATTENTION Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.**

**Vous devez télécharger les feuilles de matchs spécifiques coupe en double exemplaires ainsi que les feuilles de résultats sur le site dans la rubrique documents puis documents compétitions et les envoyer dès le lundi au District par courrier (seules les feuilles de matchs de championnat sont scannées)**

Reportez vous au PV du 10/11/17 ou sur le site pour la composition des poules

**Attention :**

**Poule 2**

**C'est DAVEZIEUX 1 qui est qualifiée et non pas SARRAS SAINT VALLIER.**

## CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Coupes PESTRE et QUINTIN**

Le prochain tour de coupe aura lieu le 02/12/17

Le tirage a été effectué par Robert ASTIER responsable des tournois et Salim BOUZIANE responsable des U 13.

Consultez le site rubrique « coupe » ou footclubs.

### **Matches non joués**

Les rencontres non jouées à cause d'arrêtés municipaux sont reprogrammées par la Commission des Jeunes

Consultez le site rubrique « championnat » ou footclubs.

## CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

### **Matches non joués**

Lorsque les matchs ne sont pas joués à la date prévue, pensez d'informer la commission par mail de la nouvelle date. Toutes les rencontres devront être jouées pour le 20 décembre.

## CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Matches non joués**

Les rencontres non jouées à cause d'arrêtés municipaux sont reprogrammées par la Commission des Jeunes .

Consultez le site rubrique « championnat » ou footclubs.

### **Rappel règlement**

Aucune modification de calendrier ne sera accordée lors des 2 dernières journées de championnat (règlement article 13 paragraphe 8).

## CATEGORIE U19

### Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Horaires d' hiver**

A partir du 29 octobre jusqu'au 31 janvier seront appliquées les horaires d'hiver.

Les matchs U 19 auront lieu à 12h30.

## FUTSAL JEUNES

**Philippe Aubert** Tél : 04 75 04 30 38 - Mobile : 06.80.92.81.87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les clubs sont priés de noter le calendrier des prochains rendez vous Futsal Jeunes du District :

- Les 06 ou 07 Janvier 2018 pour la catégorie U15 G, Niveau 1 et 2.
- Les 06 ou 07 Janvier 2018 pour la catégorie U17G, Niveau 2 uniquement.
  
- Les 13 ou 14 Janvier 2018 pour la catégorie U13G, Niveau 1 et 2.
  
- Les 20 ou 21 Janvier 2018 pour la catégorie U15 G, ½ finales Niveau 1 et Finale Niveau 2.
- Les 20 ou 21 Janvier 2018 pour la catégorie U17 G, ½ finales Niveau 1 et Finale Niveau 2.
- Les 20 ou 21 Janvier 2018 pour la catégorie U15 F, ½ finales.
  
- Les 27 ou 28 Janvier 2018 pour la catégorie U13G, ½ finales Niveau 1 et Finale Niveau 2.
  
- Samedi 17 Février 2018 à Bourg de Péage, Complexe Sportif Vercors, Finales :
  - 13 G,
  - U15 G,
  - U15 F,
  - U17 G.



## Commission Féminine

### PROCÈS-VERBAL N°13

#### FUTSAL

La commission vous informe de la formule de la coupe futsal 2017/2018 **Trophée Jean Pierre Vaux** :  
Une seule date le dimanche 21 janvier 2018 sur la journée sur un seul site.

#### 2 Finales :

- Le matin, finale du foot à 8 avec 8 à 10 équipes (les 8 ou 10 premières équipes inscrites prises).
- L'après-midi, finale du foot à 11 avec 8 à 10 équipes (les 8 ou 10 premières équipes inscrites prises).  
La qualification pour la finale régionale sera délivrée sur la finale de l'après-midi.

Les engagements sont ouverts par mail au district.  
Les 10 premiers clubs engagés seront inscrits pour les finales.

Engagement reçu : **EYRIEUX EMBROYE, BARBIERES, MONTMIRAL, RHONE CRUSSOL, CORNAS, VALLEE DU JABRON, VESSEAUX, CHT SUR ISERE, VERNOUX, EYRIEUX 2, VALENSOLLES, VALLIS**

La commission vous sollicite pour l'organisation de ces finales merci de nous contacter par courrier si vous disposez d'un gymnase avec tribune avant le 15 novembre 2017.

Candidature reçue : EYRIEUX

#### CHAMPIONNAT A 8

Forfait journée : VIVIERS et LA VALDAINE

Il est possible d'engager une équipe dans le championnat à 8 pour la 2ème phase du championnat en 1ère division pour cela, merci d'envoyer votre inscription par mail au district avant le 20 décembre 2017.

#### CHAMPIONNAT A 11

Il est possible d'engager une équipe du championnat à 8 pour la 2ème phase du championnat à 11, 1ère division, pour cela, merci d'envoyer votre inscription par mail au district avant le 20 décembre 2017.

#### COUPE CAMOU WOLF ET DRESCHER TARDY

Comme la saison dernière, les équipes à 8 peuvent participer aux coupes à 11 seules ou en entente avec un autre club à 8.

**Date limite d'engagement : le 10 décembre 2017.**  
**Les équipes à 11 sont automatiquement inscrites.**

Engagements reçus : MONTMIRAL et LA VALDAINE en entente avec LA COUCOURDE  
Cette saison le champion d'excellence à 11 jouera la coupe.



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 15

**Présents :** Eric MILHAN, Nicolas BRUNEL, Christophe GRUAU, Jean-Marie MONFORT, Michel POMMIER, Alexandre MARTIN.

#### COURRIERS DES ARBITRES

- M. Sébastien LYVER : CM reçu, lu et noté.
- M. Renaud CATALAYUD : CM reçu, lu et noté.
- M. Mohsen AMARA : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

#### COURRIERS DES CLUBS

- JS LIVRON : Courriel reçu pour une demande d'arbitre pour votre équipe D5 pour le 26/11/2017, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- AS CORNAS : Courriel reçu sur les disponibilités de votre arbitre, une réponse vous sera apportée.

#### INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

**Rappel :** Les indispositions sur votre compte MyFFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission de l'Arbitrage doit être faite sur la nouvelle boîte mail de la CDA : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr) ou au 04.75.84.51.09.

#### FORMATION DES ARBITRES CLASSES D3

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D3 aura lieu le samedi 25 novembre 2017 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

#### Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique (réunion d'avant match, faute technique...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

## Liste des arbitres convoqués :

BENDJEDDA	HAKIM
BOUKARSSANNA	ADIL
BRUNEL	NICOLAS
CALATAYUD	RENAUD
CLEMONT	JEAN MATHIEU
DEYGAS	PHILIPPE
DUPUIS	MARC
EL MOUHTADI	IMED
GHARIBIAN	STEPHANE
HARRACHE	ABDEL KARIM
JOLIVALT	CLEMENT
JOUAN	JANNICK
JUSTIN	ALEXIS
MALOSSE	SEBASTIEN
MEFTAH	HAKIM
MELLITI	MOUNIR
MICHEL	SEBASTIEN
MOURELON	RAPHAEL
NOEL	THIERRY
PINTO	PATRICK
PRINTEMPS	MICKAEL
RAHIBI	MEHDI
ROSSINI	STEPHANE
SAADA	HACHEMI
SI MERABET	BRAHIM
TARARE	SEBASTIEN
VIALATTE	BRUNO
VIELZEUF	STEPHANE

## FORMATION DES ARBITRES CLASSES D1 ET D2

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D1 et D2 aura lieu le samedi 9 décembre 2017 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h00 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...), du nécessaire de toilette ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

### Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Expérimentation du nouveau module spécifique arbitre-assistant
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)

## Liste des arbitres convoqués :

### Arbitres D1

AARAB	MOUNIR
BAZRI	MUSTAPHA FARID
BERGONZI	JEAN FRANCOIS
DIF	OUADEH
DOGAN	SEBASTIEN
GRANGE	CEDRIC
KERBOGHOSSIAN	PIERRE
MEGHZILI	KARIM
SALARD	KEVIN
SOUL	KHALED

### Arbitres D2

BEGOT	JEROME
BONNEVAY	LUDOVIC
BOURDEUX	CLEMENT
CHAVANON	BRUNO
DAUX	JESSY
DE JESUS SOUSA	JOSE
DUSSAUD	GERALD
GALOYAN	YOURI
GHEBBARI	NOURREDINE
NAFFAH	SAMIR
POLIZZI	MICHAEL
SEDDOUGUI	FOUAD
TENA	FABIEN
VALES	SYLVAIN
VIOUGEAS	VINCENT

Le Président  
**Eric MILHAN**

Le secrétaire  
**Jean Marie MONFORT**